



Information:

Les liquidateurs de l'association « LA GAULE CERQUOISE », informent tout ces adhérents que en date du 13 Aout 2025, et suite à une Assemblée Générale Extraordinaire, organisée le même jour, l'association a été dissoute à 19 h 13 min, et a entamé sa procédure de liquidation.

Son conseil d'administration à pris la décision de rembourser en espèces les cartes annuelles 2025 de ses adhérents en échange de celle-ci, et d'une signature.

Pour les adhérents non présents lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Août 2025, 3 permanences ont été mises en place aux dates suivantes :

- Le Mercredi 3 Septembre 2025 de 10 h 00 à 12 h 00 au restaurant La P'tite Marmite 49360 LES CERQUEUX

- Le Vendredi 6 Septembre 2025 de 18 h 00 à 20 h 00 au restaurant La P'tite Marmite 49360 LES CERQUEUX

- Le Samedi 6 Septembre 2025 de 10 h 00 à 12 h 00 en la salle de Famille Rurale de la commune LES CERQUEUX (49360), situé sur la gauche derrière la bibliothèque.

Tout adhérent ne se présentant à aucune de ces trois permanences perdra le droit d'obtenir le remboursement de sa cotisation pour la carte de pêche annuelle 2025.

Ecrit le 14 aout 2025,
Mr GOURDIN Nicolas,
Mr CHARBONNIER Mathieu.

Two blue ink signatures are visible at the bottom right of the page, corresponding to the names mentioned in the text above.